

## Règlement

### Inscription

Les inscriptions doivent se faire via le site internet de Kids Up. Les élèves sont tous inscrits par défaut **pour l'année scolaire complète**, du lundi 26 août 2024 au samedi 21 juin 2025.

### Cours d'essai

Un cours d'essai est proposé pour les cours hebdomadaires. A la suite de celui-ci, un e-mail de résiliation est nécessaire en cas de non-inscription, sinon par défaut l'inscription est validée. Ce cours d'essai est gratuit si l'inscription est annulée ; sinon il est compris dans le prix du semestre.

### Modification d'horaires

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires des cours, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant. Les inscrits en seront informés au plus tôt. En cas d'incompatibilité avec l'horaire modifié, un remboursement sera proposé.

### Résiliation de l'inscription à un cours

**Les élèves sont inscrits pour tout l'année scolaire complète**, d'août 24 à juin 25. Il est possible de résilier l'inscription pour le 2nd semestre : cette résiliation doit être annoncée au plus tard le 1 décembre 24, pour effet au 26 janvier 25. Si la demande de résiliation arrive après le 1 décembre 24, les frais suivants sont appliqués :

- Résiliation hors délai entre le 1 décembre 24 et le 4 janvier 25 CHF 100.-
  - Résiliation hors délai entre le 5 janvier et le 1 février 25 : 50% de l'écolage du 2<sup>ème</sup> semestre –
- Résiliation hors délai après le 1 février 25 : l'écolage du 2ème semestre est dû dans son intégralité, même si l'élève ne participe pas aux cours.

### Résiliation de l'inscription à un stage

Toute demande de résiliation d'une inscription à un stage doit être annoncée **au plus tard 15 jours avant le début du stage**, faute de quoi le prix du stage sera dû dans son intégralité, sauf présentation d'un certificat médical.

### Résiliation de l'inscription à un anniversaire

Toute demande de résiliation d'inscription à un anniversaire doit être annoncée **au plus tard 45 jours avant la fête d'anniversaire**, faute de quoi le prix sera dû dans son intégralité.

### Ecolage

L'écolage est payable en début de semestre. Le paiement se fait en deux fois par an avec des échéances au début du 1<sup>er</sup> semestre et au début du 2<sup>ème</sup> semestre, dans les 30 jours après réception de la facture. En cas de paiement en retard, un rappel est envoyé. Des frais de rappel sont ajoutés dès le 2<sup>ème</sup> rappel. Passé le 3<sup>ème</sup> rappel, nous nous réservons le droit d'exclure l'élève de Kids Up, la facture restante due.

### Rabais

Un rabais famille est accordé sur le montant total des écolages si plusieurs membres de la même famille (frères, sœurs, parents) sont inscrits simultanément à un même cours (cirque, baby-gym ou stage) :

- 10% pour 2 inscriptions
- 20% pour 3 inscriptions et plus.

Le rabais est applicable sur tous les écolages, pour autant que la facture n'ait pas été envoyée. Le rabais n'est plus applicable sur une facture déjà envoyée. Les élèves inscrits à un cours hebdomadaire chez Kids Up bénéficient d'un rabais de 20% sur les stages, non cumulable avec un rabais famille.

### Cours manqués

Les cours manqués du fait de l'élève ne sont ni remplacés ni remboursés. Aucun remboursement ni réduction ne sont accordés en cas d'absence ou de maladie ponctuelle. Un avoir pourra cependant être fait pour tout élève manquant **3 cours consécutifs ou plus** pour cause de maladie ou d'accident sur présentation d'un certificat médical. L'avoir peut être utilisé pour d'autres prestations Kids Up. En cas d'annulation des cours pour des raisons indépendantes de Kids Up (crise sanitaire), l'écolage ne sera pas remboursé.

### Assurance

Chaque élève et accompagnant doivent être couverts au bénéfice d'une assurance accident ainsi que d'une assurance responsabilité civile. Kids Up ne couvre pas les éventuels frais d'accidents.

### Surveillance vidéo

Kids Up est susceptible d'utiliser un système de surveillance vidéo.

### Mesures sanitaires

En raison de crises sanitaires, des mesures particulières peuvent être mises en place (plan de protection, fermeture du coin accueil, etc.). Kids Up se réserve le droit de contrôler la température des élèves et d'exclure les cas présentant de la fièvre, conformément à l'Ordonnance 3 de la loi sur le travail (OLT 3) relative à la protection de la santé des employés

### Informations pratiques

#### Accès à la salle Kids Up

Vous trouverez un plan d'accès et les détails sur [www.kidsup.ch](http://www.kidsup.ch).

#### Horaires

Les cours commencent à l'heure indiquée. Merci d'arriver 10 minutes en avance afin d'être prêt à l'heure. Les moniteurs peuvent refuser tout élève dont l'arrivée tardive serait préjudiciable à la bonne conduite du cours.

#### Encadrement

Les élèves sont en permanence encadrés par des professionnels lors des cours. Avant et après le cours, les élèves ne sont pas sous la responsabilité de Kids Up, notamment dans lorsqu'ils sont dans l'espace accueil.

#### Tenue nécessaire

Tenue de sport souple, près du corps, couvrante (ventre, genoux, épaules) afin d'éviter brûlures et éraflures. Idéalement : leggin long + T-Shirt ou justaucorps. Chaussettes antidérapantes ou chaussons de rythmique. Cheveux longs attachés. Boucles d'oreilles pendantes et bijoux interdits.

#### Discipline

Tout élément perturbateur ou mettant en danger sa personne ou les autres par un comportement inadapté, pourra être renvoyé après avertissement, sans remboursement. Un comportement inadéquat des accompagnants peut également amener au renvoi d'un élève, après avertissement.

#### Règlement de la salle d'accueil

L'espace accueil se veut un lieu convivial, calme et autogéré. Les parents et fratreries des membres de Kids Up sont acceptés dans ce lieu entre deux cours. Ils peuvent éventuellement y rester pendant le cours de l'élève à condition de ne pas faire de bruit et de ne pas perturber le cours. **Nous vous demandons de bien vouloir quitter le lieu au maximum 20 minutes** après la fin de votre cours afin de laisser les membres des cours suivants en profiter.

#### Règlement des salles d'activités

Toute nourriture et boisson est proscrite dans l'enceinte des salles d'activités. De même, il est strictement interdit d'entrer dans la salle avec des mobiles allumés et encore plus de répondre ou d'émettre des appels.

#### Cours de baby-gym

Les cours de baby-gym sont prévus pour un enfant et un parent. Il est possible de venir avec un enfant plus jeune accompagnant de moins de 14 mois (sauf le samedi); il faut en informer Kids Up au moment de l'inscription pour validation.

En cas de non-respect des conditions générales, Kids Up se réserve le droit de résilier votre inscription sans remboursement.

août/septembre

L	M	M	J	V	S	D
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

octobre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

novembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

janvier

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

février

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

mars

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

avril

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

mai

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juin

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

juillet

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Cours



Stages



Pas de cours